

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1760

présenté par

M. Poulliat, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« dont émane la demande »

les mots :

« sollicitant l'octroi d'une subvention ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.